



## Syndicat Intercommunal du Canal des Alpes Septentrionales (S.I.C.A.S.)

### Compte administratif Exercice 2017

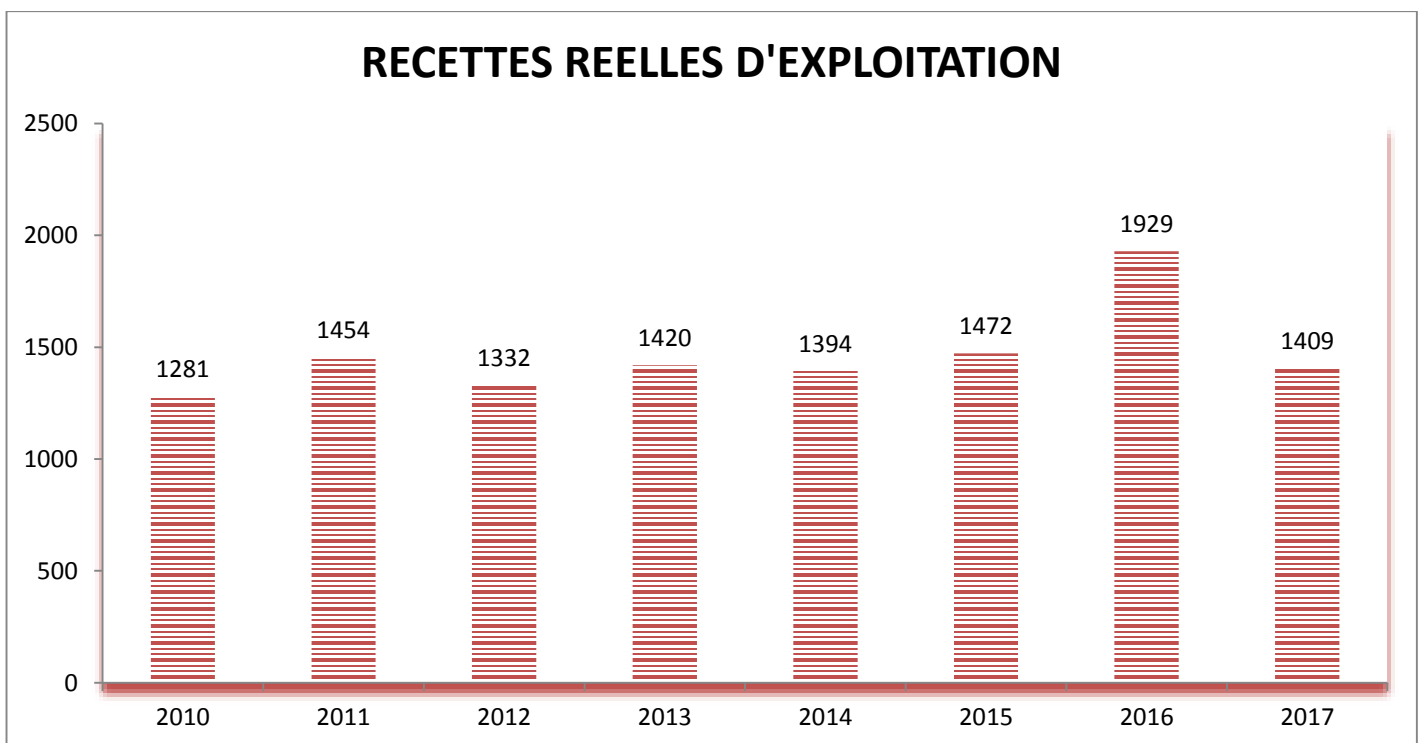
### Analyse financière

Cette note a pour objet de réaliser l'analyse financière du compte administratif 2017 en mettant en perspective les résultats avec ceux des exercices budgétaires précédents.

#### 1. Recettes réelles d'exploitation

K euros	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
<b>Recettes Réelles d'exploitation</b>	1 281	1 454	1 332	1 420	1 394	1 472	1 929	<b>1 409</b>

*Tableau 1 : Recettes réelles d'exploitation (en kilos euros)*



*Graphique 1 : Evolution des recettes réelles d'exploitation*

Les recettes réelles d'exploitation 2017 sont en baisse, par rapport, à l'année 2016 à hauteur de 27%. Cette forte baisse est due au fait que les recettes du budget primitif 2017 comprenaient, de manière exceptionnelle, les redevances de l'ASA de Saint Andiol émises à titre rétroactif.

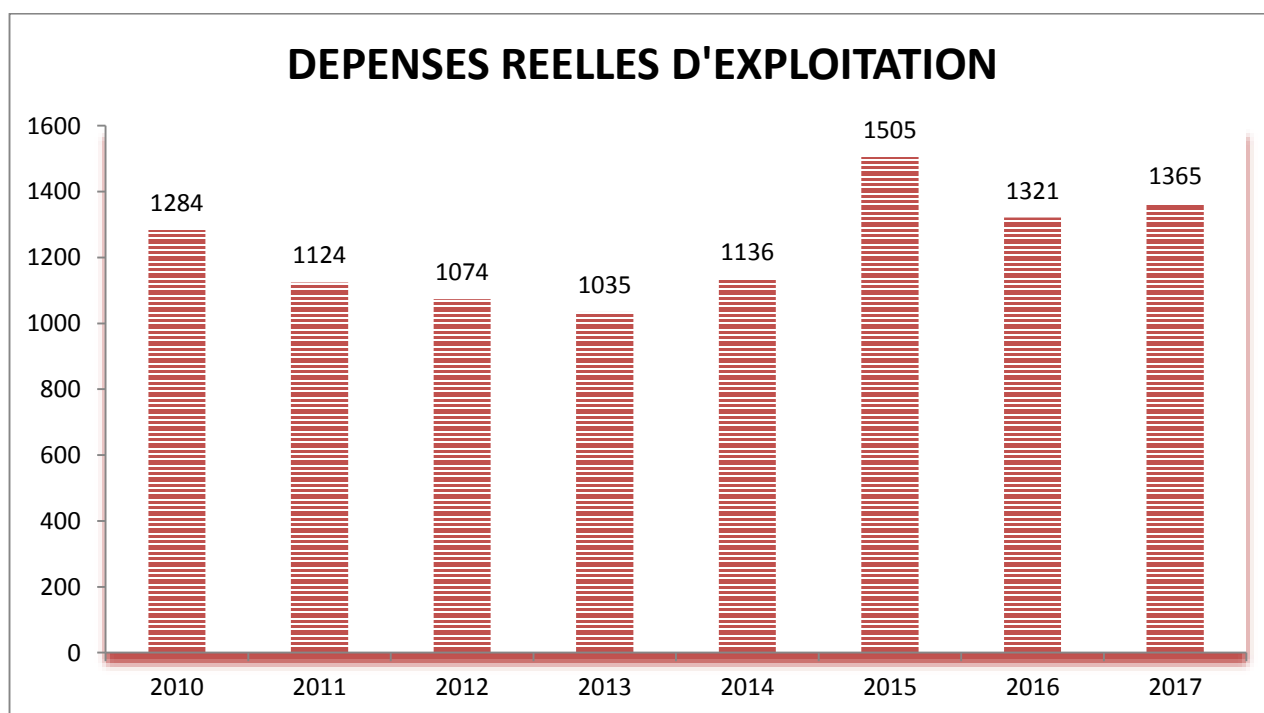
Le poste « autres remboursements » reste élevé du fait de la perception des indemnités journalières de la MSA et de la Prévoyance dans le cadre des absences pour maladie des personnels du syndicat. Plusieurs salariés sont en « arrêt maladie longue durée ».

Pour l'année 2017, les recettes réelles d'exploitation sont composées de la vente de services (85,7%), des subventions communales et du contrat de canal (7.8%), des atténuations de charge (2.3%), des subventions propres au contrat de canal (2.9%) et des produits exceptionnels et autres activités annexes (1%).

## 2. Dépenses réelles d'exploitation

<b>K euros</b>	<b>2010</b>	<b>2011</b>	<b>2012</b>	<b>2013</b>	<b>2014</b>	<b>2015</b>	<b>2016</b>	<b>2017</b>
<b>dépenses Réelles d'exploitation</b>	1 284	1 124	1 074	1 035	1 136	1 505	1321	<b>1 365</b>

*Tableau 2: Dépenses réelles d'exploitation (en kilos euros)*



*Graphique 2 : Evolution des dépenses réelles d'exploitation*

Les dépenses réelles d'exploitation ont enregistré une hausse de 3% par rapport à l'année 2016 en partie due au fait que le SICAS a procédé à l'annulation des redevances émises à titre rétroactifs pour l'ASA de saint Andiol pour un montant proche des 270 000 €.

Les frais de personnel représentent 491 414.75 €, soit 49.2% des dépenses de gestion des services représentant le poste principal des dépenses. Le montant des frais de personnel est en baisse

constante. La raison en est l'indemnisation par la MSA et la Prévoyance des nombreuses absences en congés maladie et du fait que le nombre de personnels diminue.

Les charges à caractère général, deuxième poste des dépenses, représentent 44% des dépenses de gestion des services. On observe une baisse de l'ordre de 15 000 € par rapport à l'exercice 2016.

Les autres charges de gestion courante, soit 2.5% des dépenses de gestion des services, sont en baisse par rapport à l'année précédente.

Les charges diverses de gestion courante (5 877.65 €) sont en baisse et elles ne représentent que 0.5% des dépenses de gestion des services. Les principales participations sont celles faites à l'ASA des Marais d'Arles, la Commission Exécutive de la Durance.

Les charges de fonctionnement courant (938 231.88 €) sont en baisse sensible par rapport à celles de l'année 2016 de l'ordre de 70 000 €).

Les charges financières (89 107.67 €) composent 6.5 % du total des dépenses réelles. Elles affichent une baisse confirmant la politique de désendettement menée par le SICAS depuis maintenant plusieurs années.

On constate donc une baisse générale de tous les postes opérationnels propres à l'exploitation.

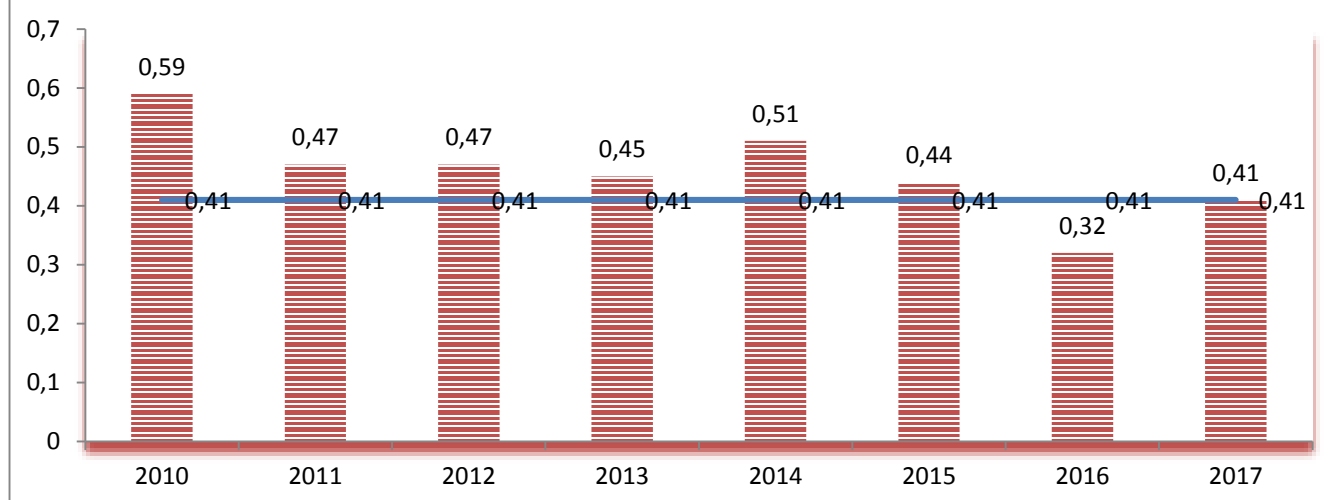
### **3. Indicateur de rigidité des charges de structure**

Ce ratio mesure le poids des dépenses d'exploitation les plus rigides et, difficilement compressibles, par rapport aux recettes d'exploitation réelles, et donc la marge de manœuvre dont dispose la collectivité pour réduire ses charges. Un ratio important indique une marge de manœuvre limitée. Ce ratio est calculé en rapportant les charges de personnel et les charges d'intérêts de la dette aux recettes réelles d'exploitation.

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
<b>(Frais de personnel + contingents et participations + intérêts de la dette)/Total des produits d'exploitation courant</b>	0.59	0.47	0.47	0.45	0.51	0.44	0.32	<b>0.41</b>

*Tableau 5: Indicateur de rigidité des charges de structure*

## INDICATEUR DE RIGIDITE DES CHARGES DE STRUCTURE



*Graphique 3 : Evolution indicateur de rigidité des charges de structure*

Le ratio 2017, soit **0.41**, est égal à la norme de **0.41**.  
Le SICAS retrouve de la marge de manœuvre.

#### 4. Analyse de l'endettement

L'encours de la dette a augmenté en 2017.

Au 31 décembre 2017, il s'élève à 2 039 645.30 €, soit une hausse de 9.3%.

La raison en est la contractualisation d'un emprunt de consolidation d'un montant de 300 000 € avec la Caisse d'Épargne suite au non remboursement de la ligne de trésorerie du même montant.

En 2017, l'annuité de la dette s'est élevée à 202 352.83 € (soit en capital : 115 982.63 € et intérêts : 86 370.20 €).

#### 5. Ratio de surendettement

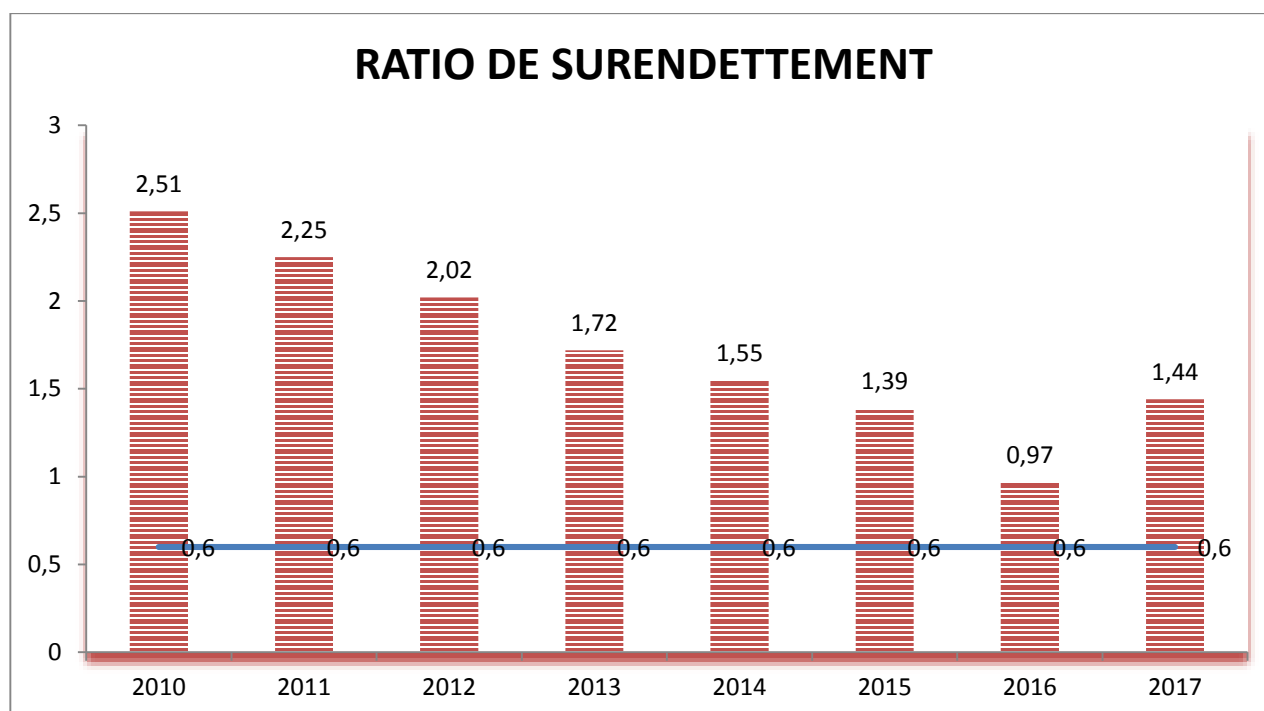
Ce ratio représente le poids de l'encours de la dette sur les produits d'exploitation courant. Il permet d'évaluer la solvabilité de la structure, à savoir sa capacité à rembourser ses dettes financières à partir de ses produits d'exploitation.

Un ratio = 100% indique que la dette représente une année de recettes.

Pour l'année 2017, il faut une année et demie de recettes d'exploitation courante annuelles du SICAS, soit 144%, pour lui permettre d'apurer la totalité de sa dette.

%	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
<b>(En cours de la dette au 31/12)/Produits d'exploitation courant</b>	2.25	2.02	1.72	1.55	1.39	0.97	<b>1.44</b>

*Tableau 6: Ratio de surendettement*



*Graphique 4 : Evolution Ratio de surendettement*

On constate une hausse du ratio de surendettement pour arriver à un taux proche de l'année 2015. On retrouve les conséquences financières abordées plus haut du conflit avec l'ASA de Saint Andiol.

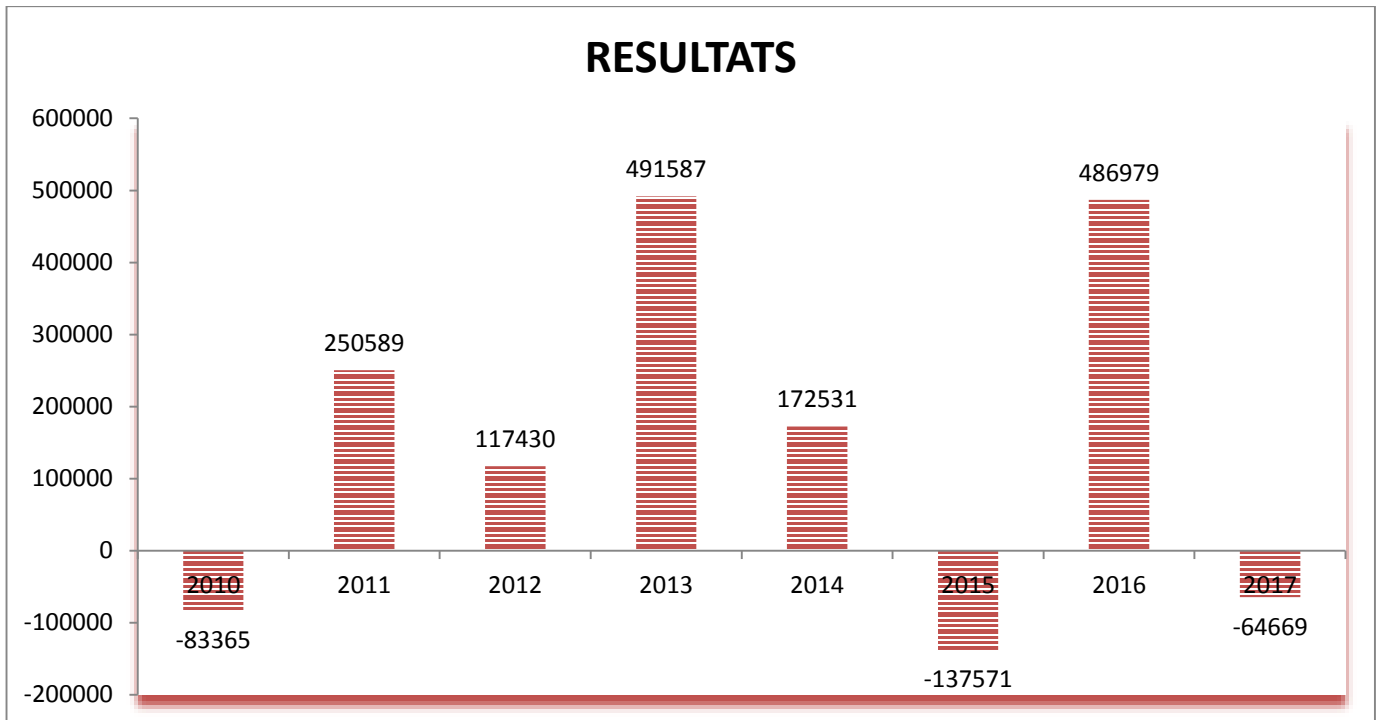
La norme habituellement retenue est de 60%.

#### 6. Résultat

Le résultat prend en compte les recettes et charges courantes, financières, exceptionnelles et les dotations aux amortissements.

Euros	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
<b>Résultat annuel</b>	250 589	177 430.61	491 587.40	172 531.42	-137 571.85	486 979.52	<b>-64 669.33</b>

*Tableau 7: Résultat (en euros)*



*Graphique 5 : Evolution Résultat*

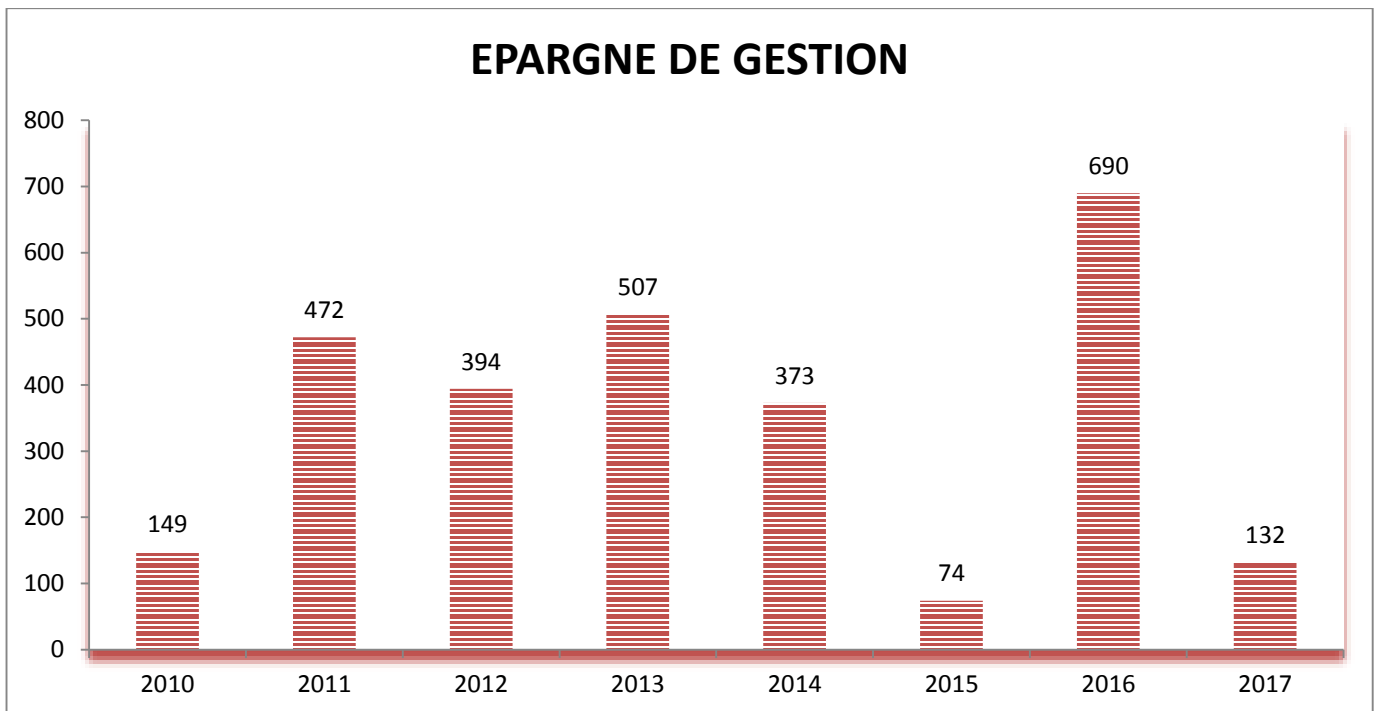
Le résultat d'exploitation de l'exercice est déficitaire à hauteur de 64 669.33 €.

#### **7. Epargne de gestion**

Il s'agit de l'excédent des recettes réelles d'exploitation sur les dépenses réelles d'exploitation hors charges d'intérêt. Elle mesure l'épargne dégagée dans la gestion courante hors frais financiers. Le premier emploi de l'épargne de gestion est d'assurer le paiement des annuités de la dette.

<b>K euros</b>	<b>2010</b>	<b>2011</b>	<b>2012</b>	<b>2013</b>	<b>2014</b>	<b>2015</b>	<b>2016</b>	<b>2017</b>
<b>Epargne de gestion</b>	149	472	394	507	373	74	690	<b>132</b>

*Tableau 8: Epargne de gestion (en kilos euros)*



*Graphique 6 : Evolution Epargne de gestion*

L'épargne de gestion est en baisse notable par rapport à l'exercice 2016. Elle reste cependant supérieure à celle de l'année 2015.

Cette baisse est due à l'annulation des redevances émises à l'ASA de Saint Andiol à titre rétroactif.

L'épargne de gestion permet à nouveau de faire face à l'annuité de la dette.

#### 8. Epargne brute

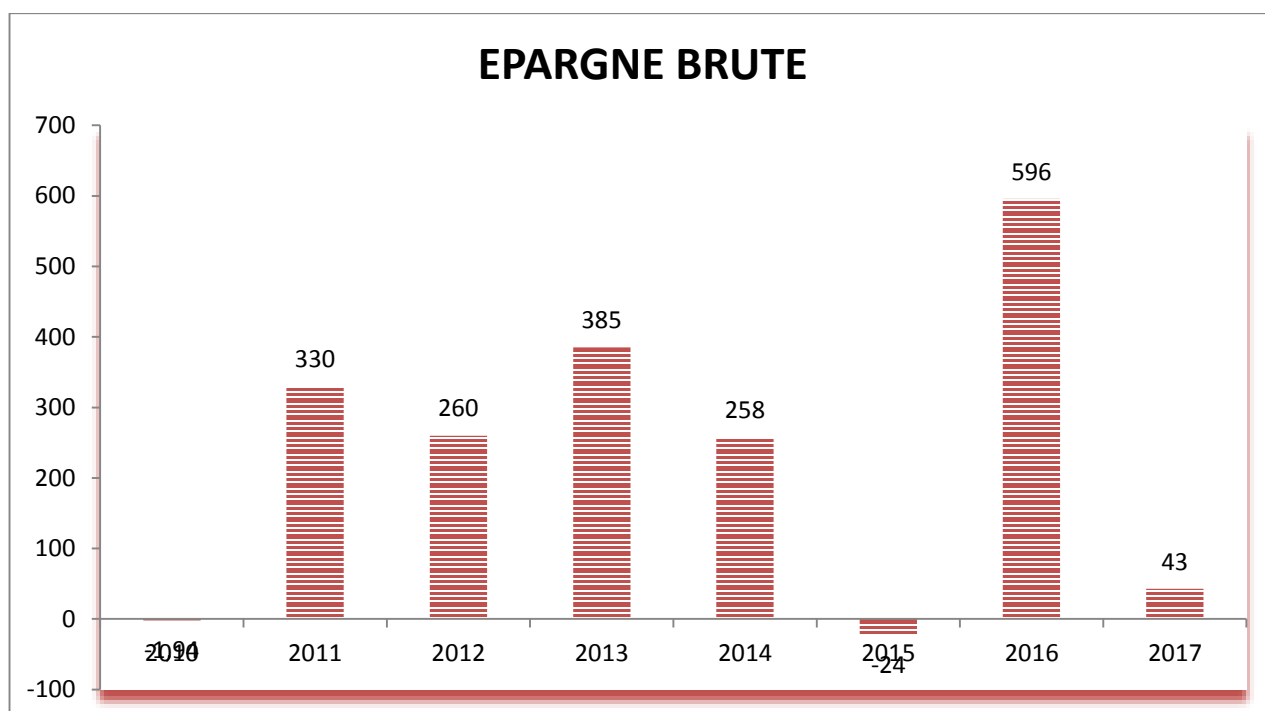
Il s'agit de l'excédent des recettes réelles d'exploitation sur les dépenses réelles d'exploitation. Appelée aussi « autofinancement brut », l'épargne brute est affectée à la couverture d'une partie des dépenses d'investissement, et notamment au remboursement de la dette. Son premier emploi est d'assurer le capital de la dette.

Cette épargne brute permet :

- d'identifier l'aisance de la section de fonctionnement ;
- de déterminer la capacité à investir du SICAS.

K euros	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
<b>Epargne brute</b>	-1.94	330	260	385	258	-24	596	<b>43</b>
<b>Taux d'épargne brute = Epargne brute/RRF (%)</b>	0	22.7	19.51	27.09	18.53	-1.59	31	<b>3</b>

*Tableau 9: Epargne brute*



*Graphique 7 : Evolution Epargne brute*

Il est d'usage de considérer comme seuil critique pour le taux d'épargne brute : 10%. En dessous de ce niveau, l'épargne brute s'avère généralement insuffisante et expose la collectivité à un déséquilibre budgétaire à court terme.

Pour l'année 2017, on constate une épargne brute positive même si elle est en forte baisse. Le SICAS peut faire face aux intérêts de sa dette sans problèmes.

Il peut, également, dégager de la section d'exploitation, et transférer à la section d'investissement, des ressources pour le remboursement du capital de sa dette.

### **9. Epargne nette**

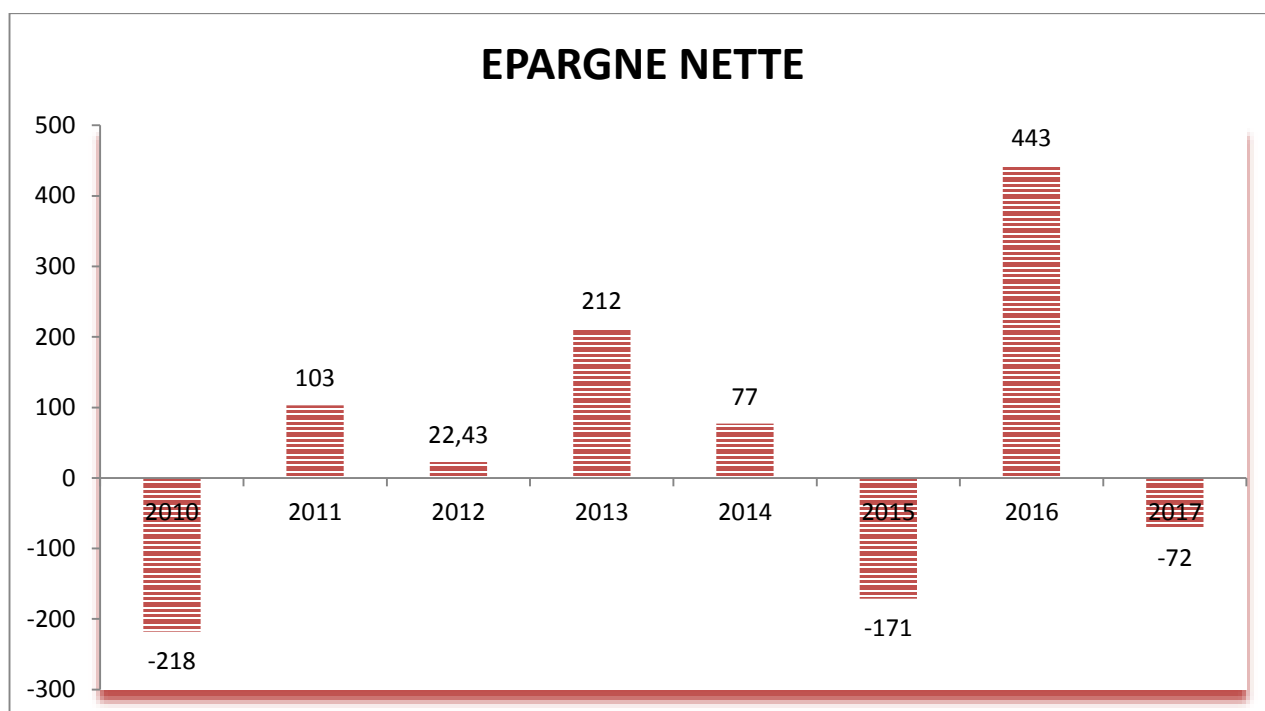
Il s'agit de l'épargne brute après déduction des remboursements de la dette. Elle représente la ressource disponible après financement des dépenses courantes et du service des emprunts (intérêts + capital) susceptible d'être réinvestie dans les équipements et/ou le fonds de roulement.

Elle représente ce qui reste à la collectivité une fois qu'elle a payé et encaissé l'ensemble des charges et des produits de fonctionnement réels ainsi que l'annuité en capital.

K euros	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
<b>Epargne nette</b>	-218	103	22.43	212	77	-171	443	<b>-72</b>

*Tableau 10: Epargne nette (en kilos euros)*





*Graphique 7 : Evolution Epargne nette*

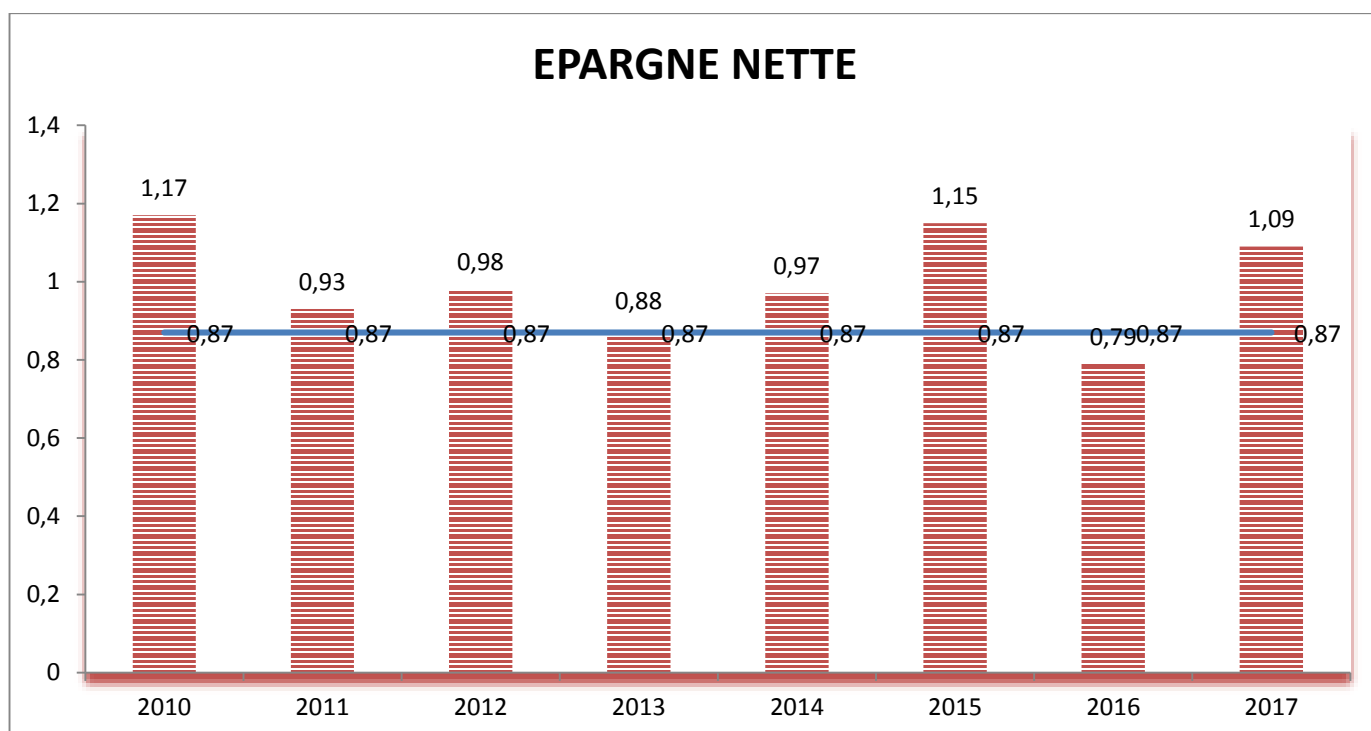
L'épargne nette est négative pour l'année 2017.

#### **10. Marge d'autofinancement courant**

Ce ratio traduit la marge d'autofinancement courant. Il permet d'appréhender l'équilibre financier global de la collectivité en vérifiant sa solvabilité, ou capacité à financer ses dépenses courantes et sa dette. Il permet de mesurer l'aptitude de la collectivité à autofinancer ses investissements après avoir couvert ses charges et les remboursements de dettes.

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
<b>Marge d'autofinancement courant</b>	1.17	0.93	0.98	0.88	0.97	1.15	0.79	<b>1.09</b>

*Tableau 11: Marge d'autofinancement*



*Graphique 8 : Evolution Marge d'autofinancement courant*

Lorsque le ratio est supérieur à 1 sur plusieurs exercices comme cela a été le cas pour le SICAS lors des années précédentes jusqu'en 2010, cela signifie que les produits de fonctionnement ne suffisent pas à couvrir les charges courantes et l'annuité : l'autofinancement est négatif.

Pour l'année 2017, ce ratio est égal à **1.09**.

Les produits d'exploitation 2017 ne suffisent pas à couvrir les charges courantes de fonctionnement et l'annuité de la dette ainsi qu'une partie des investissements réels.

#### **11. Durée d'extinction de la dette**

La durée d'extinction de la dette est la durée théorique nécessaire pour rembourser la dette si le SICAS affecte à ce remboursement la totalité de l'autofinancement dégagé par le service.

années	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
<b>Durée d'extinction de la dette</b>	-1550	8.35	9.70	6.10	8.39	-84	3.1	<b>46</b>

*Tableau 12: Durée d'extinction de la dette (années)*

La durée d'extinction de la dette est de 46 années pour l'année 2017.

#### **12. L'investissement**

Le financement disponible représente le total des ressources, hors emprunts, dont dispose le SICAS pour investir après avoir payé ses charges et remboursé ses dettes.

Pour l'année 2017, le SICAS a perçu 14 661 € de subventions pour la réalisation du contrat de canal du Comtat à la Mer.

Le syndicat n'a pas dégagé de capacité d'autofinancement.

Les dépenses d'équipement sont de 15 564.99 € hors restes à réaliser pour l'année 2017. Elles sont en baisse par rapport à l'année 2016. Le SICAS n'a pas investi de manière importante à cause d'une trésorerie exsangue du fait du contentieux avec l'ASA de Saint Andiol.

Pour pallier à cette faiblesse, les communes ont procédé à une avance de trésorerie pour un montant de 222 648 €.

Enfin, le SICAS a souscrit un emprunt de consolidation à hauteur de 300 000 €.

### **13. Analyse synthétique**

L'année 2017 marque un coup d'arrêt dans la constante amélioration de la situation observée depuis l'année 2015.

Les résultats de l'année 2017 sont fortement impactés par l'annulation des redevances de l'ASA de Saint Andiol pour les années 2011, 2013, 2014 et 2015 à titre rétroactif. L'ensemble des ratios financiers classiques s'en ressent de manière négative.

La Capacité d'autofinancement brute est négative et elle ne permet pas de rembourser l'annuité de la dette ainsi que d'investir à nouveau dans la réalisation de travaux de réhabilitation de l'ouvrage.

L'endettement reste élevé et le syndicat a été contraint de s'endetter à nouveau afin de régulariser le non remboursement de la ligne de trésorerie souscrite auprès de la Caisse d'Epargne.

Le ratio de coefficient d'autofinancement courant, le ratio de rigidité des charges de structure et les ratios d'endettement se sont dégradés au cours de l'année 2017.

Les résultats de l'exercice 2017 sont :

- Déficit en section d'exploitation de 64 669.33 € ;
- Excédentaire en section d'investissement de 626 365.75 €.

Les résultats de clôture sont :

- Excédentaire pour la section d'exploitation de 765 950.56 €;
- Excédentaire en section d'investissement de 503 381.69 €

Cette année, le résultat d'exploitation est déficitaire.

Les résultats de clôture restent très bons et ils permettent au syndicat de bâtir un budget primitif 2018 dans lequel les investissements importants (étude de transfert, travaux de réhabilitation des berges) vont pouvoir être continués.

Le Directeur

Stéphane Morales